



Cahier des charges

Location de bâtiments modulaires à vocation scolaire

Préambule

La commune de La Chapelle Longueville procède à la réhabilitation de l'école Thomas Pesquet – Saint Just. Ces travaux, d'une durée de 12 mois en site libre, nécessite le transfert des 143 élèves (6 classes) vers le site de l'ancienne école de Saint-Pierre d'Autils à la rentrée scolaire de septembre 2025. Le site a une capacité de 4 classes. Aussi, la location de bâtiments préfabriqués à vocation scolaire pour les élèves de maternelle est indispensable.

Site d'implantation

Le site se situe Place Publique – Saint-Pierre d'Autils – 27950 La Chapelle Longueville.



Implantation des
bâtiments

Descriptif des prestations attendues

Le bâtiment devra être aménagé aux normes incendie et sécurité en vigueur et adapté à un public 3-6 ans. Il devra comprendre :

- L'installation et le démontage
- Une alarme incendie
- Deux salles de classes d'une contenance de 60m² environ chacune avec l'installation d'un tableau numérique et tableau classique ainsi qu'un point d'eau par classe
- Portes anti-pinces doigt
- Un bloc sanitaire d'environ 18m²
- Couloir avec porte manteaux
- 8 fenêtres avec volets roulant
- Un dortoir d'environ 40m²
- Un bloc sanitaire maternelle 3 enfants un adulte + chauffe-eau
- Rampe d'accès
- Normes maternelles / incendie sécurité

Planning

Installation des bâtiments modulaires : juillet/août 2025

Désinstallation : juillet 2026